

#coronavirus **BTS : l'Unef dépose une intervention volontaire dans l'un des deux recours au Conseil d'État**

L'Unef va déposer "une intervention volontaire dans le recours formé en référé par le Collectif des étudiant·e·s en BTS devant le Conseil d'État pour demander la suspension des épreuves de BTS", annonce-t-elle le 27 avril 2021. Pour rappel, deux recours en référé-liberté vont être examinés par le Conseil d'État, le 28 avril. L'un, porté par le cabinet de l'avocat Fabrice Di Vizio, demande à permettre la validation du diplôme de BTS (année universitaire 2021) en s'appuyant sur les notes du contrôle continu. L'autre, porté par le cabinet Bourdon & Associés, vise à faire annuler la décision de maintenir les épreuves terminales de BTS, qui doivent reprendre à partir du 10 mai (lire [ici](#) et [ici](#)). C'est à ce deuxième recours que l'Unef s'associe. L'organisation étudiante a été l'un des premiers soutiens officiels du collectif "BTS en détresse" ([lire sur AEF](#)).

Dépêche n° 651084

🕒 1 MIN DE LECTURE

Par [CAMILLE MORDELET](#)

Publiée le 27/04/2021 à 19h08

Unef

Union nationale des étudiants de France



| © Conseil d'État